

Charte de l'Aidant MonAideCyber

En vigueur depuis le 12/03/2024

I Démarche gratuite

Je réalise bénévolement ou gratuitement, ou sans reste à charge, le diagnostic et un point d'étape à 6 mois (si l'entité aidée le souhaite) après le diagnostic auprès de l'entité aidée via MonAideCyber.

I Respect de la méthodologie

Je m'engage à suivre rigoureusement les principes méthodologiques proposés par MonAideCyber, à savoir :

- Être dans une posture bienveillante, constructive et faisant preuve d'empathie et ne pas être dans une posture de contrôle,
- Mener dans la mesure du possible le diagnostic MonAideCyber en présence d'un représentant de la direction et du prestataire informatique principal (si existant) de l'entité aidée,
- Réaliser le diagnostic en s'appuyant essentiellement sur la liste des questions énumérées au travers des différentes thématiques abordées par MonAideCyber (contexte, gouvernance, sécurité des accès, sécurité des postes, sécurité des infrastructures, sensibilisation, réaction à une cyberattaque),
- Restituer les résultats du diagnostic et les 6 mesures de sécurité prioritaires recensées et conseillées à être menées sur les 6 prochains mois,
- Mettre à disposition de l'entité les ressources et les contacts utiles recensés par MonAideCyber,
- Proposer d'effectuer à l'entité un point de suivi 6 mois après le diagnostic.
- Ne pas créer de fichier permettant la corrélation entre un identifiant d'une entité aidée et le nom de l'entité aidée, sauf accord exprès de l'entité aidée. Dans ce dernier cas, sécuriser un tel fichier de données de façon à éviter qu'il ne soit reproduit, altéré ou modifié par des personnes non autorisées.

I Rappel des droits de l'Entité aidée

En amont de chaque accompagnement via MonAideCyber, je m'engage à rappeler auprès de l'entité aidée ses droits suivants :

- L'accompagnement et le diagnostic réalisé via MonAideCyber sont entièrement gratuits,
- La possibilité d'accéder et de prendre connaissance de la charte de l'aidant MonAideCyber disponible librement sur le site internet de MonAideCyber (cf. engagement suivant),
- La possibilité de demander l'accompagnement d'un autre aidant selon des critères objectifs (localisation, disponibilité, spécificités sectorielles) pour poursuivre l'accompagnement via le service MonAideCyber ou pour mener un nouveau diagnostic,
- La possibilité d'être mis en relation auprès d'une entreprise labellisée Expert Cyber (référéncée par l'association ACYMA) en s'appuyant sur le dispositif d'accompagnement de cybermalveillance.gouv.fr, ou tout autre prestataire de services qualifié par l'ANSSI, ou d'un prestataire de proximité identifié par un Campus Cyber ou un CSIRT régional pour être accompagné dans la mise en œuvre de mes recommandations via le service MonAideCyber,
- Aucune proposition commerciale ne sera établie à l'initiative de l'aidant ayant réalisé le diagnostic sauf s'il s'agit d'une demande de l'entité aidée, de sa propre initiative et en dehors du cadre de la démarche MonAideCyber,
- La possibilité de prendre contact auprès d'un agent de l'ANSSI pour remonter toute problématique et/ou écart de conduite de l'aidant constaté via le mail suivant : monaidecyber@ssi.gouv.fr

- La communication en fin de diagnostic MonAideCyber d'une attestation intégrant une première analyse détaillant les chantiers prioritaires à mener, une liste de contacts, les ressources complémentaires qui lui sont disponibles, un rappel de ses droits et la procédure de remontée d'un écart de conduite d'un aidant.
- Le droit de retirer le consentement mentionné au dernier alinéa du paragraphe précédent.

I Communication de la charte de l'Aidant auprès des Entités aidées

Je m'engage à transmettre à chaque entité aidée la présente charte.

I Mise à disposition des ressources gratuites et aides complémentaires

J'engage à mettre à disposition de l'entité aidée les ressources gratuites, les aides complémentaires et les dispositifs d'accompagnement recensés par MonAideCyber.

I Obligation de neutralité

Je m'engage à exercer mon rôle d'aidant MonAideCyber avec dignité, impartialité, intégrité et probité. Je veille à rester neutre et bienveillant auprès des entités aidées via MonAideCyber.

I Aucune démarche commerciale directe

Je ne fais pas de proposition commerciale de services additionnels directement reliés à mon activité professionnelle. Je n'accepte aucun avantage, ni aucun présent directement ou indirectement lié à ma fonction ou proposé au motif, réel ou supposé, d'une décision prise ou dans l'espoir d'une décision à prendre. Je n'accorde aucun avantage pour des raisons d'ordre privé.

I Condition pour une démarche commerciale indirecte

Je ne propose pas mes services commerciaux de conseil, de réalisation et de mise en œuvre des mesures **sauf** si cela est demandé par l'entité aidée de sa propre initiative et en dehors du cadre de la démarche MonAideCyber.

I Aucun conflit d'intérêts

Je veille à faire cesser immédiatement ou à prévenir les situations de conflit d'intérêts* dans lesquelles je me trouve ou pourrais me trouver. Pour chaque entité aidée via MonAideCyber, je dois vérifier la compatibilité avec les obligations professionnelles liées à mon activité principale. Cette compatibilité est appréciée au cas par cas. À cette fin, si j'estime me trouver dans une situation de conflit d'intérêts, je saisis immédiatement mon référent MonAideCyber ; ce dernier, à la suite de la saisine ou de sa propre initiative, confie, le cas échéant, la mission à un autre aidant MonAideCyber.

**Constitue un conflit d'intérêts toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif de mon rôle d'aidant MonAideCyber.*

I Devoirs de confidentialité

J'observe un devoir de confidentialité des échanges avec les entités aidées que j'accompagne via MonAideCyber. Je dois faire preuve de discrétion professionnelle pour tous les faits et informations dont elles ont connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de mon rôle d'aidant MonAideCyber. Je m'abstiens de divulguer à quiconque n'ayant ni le droit, ni le besoin d'en connaître, sous quelque forme que ce soit, les informations dont j'ai connaissance dans mon rôle d'aidant MonAideCyber. Je m'engage à ne pas communiquer à des tiers toutes informations confiées par une entité aidée via MonAideCyber, sauf accord formelle de celle-ci.

I Remontées auprès du référent MonAideCyber

Je rends compte auprès de monaidecyber@ssi.gouv.fr, par oral ou par écrit, de toutes difficultés rencontrées que ce soit durant l'accompagnement d'une entité aidée (ex : écart de conduite de l'entité aidée durant le diagnostic), lors d'interactions avec la communauté MonAideCyber ou dans la simple utilisation du service numérique.

I Disponibilité

Je m'engage à me rendre disponible pour réaliser à minima 2 diagnostics sur une durée de 12 mois.

I Engagement

Tous les ans et lorsque le service MonAideCyber me le demande, 1 mois avant anniversaire, je renouvelle tacitement mon engagement dans cette démarche pour les 12 mois suivants. Si je ne renouvelle pas mon engagement 30 jours après que le service MonAideCyber me le demande, mon accès au service sera suspendu automatiquement. Si je le souhaite, j'ai la possibilité de retirer mon engagement à tout moment.

I Évolution de la démarche et de la présente charte

Je prendrai en compte les évolutions de la démarche MonAideCyber et de la présente charte lorsque ces évolutions me seront communiquées par l'équipe ANSSI MonAideCyber. Si les évolutions proposées ne conviennent pas, j'ai la possibilité de retirer mon engagement.

I Conditions de bannissement

J'atteste être conscient que tout comportement ou manquement de ma part qui serait contraire à la présente charte pourra entraîner mon déréférencement de la communauté d'aidants MonAideCyber, à la désactivation voire suppression de mes accès au service MonAideCyber.

Fait à

Le

Nom

Prénom

Adresse électronique

Signature

Précédée de la mention « Lu et approuvé »